

QUAND PRESCRIRE UNE COPROCULTURE?

- ✓ **Après avoir éliminé une cause non infectieuse de diarrhée à l'examen clinique et à l'interrogatoire**
- ✓ **En cas de diarrhée aiguë dans un contexte clinique évocateur :**
 - Fièvre / syndrome infectieux
 - Présence de glaires / sang dans les selles
 - Retour de zone d'endémie
 - Chez l'immunodéprimé
 - Dans un contexte de toxi-infection alimentaire collective (TIAC*)
- ✓ **Inutile :**
 - En l'absence de diarrhée
 - En cas de diarrhée chronique (sauf chez l'immunodéprimé)
 - Après 5 jours d'hospitalisation (sauf contexte de TIAC*)

« ! » La plupart des gastro-entérites sont virales et ne nécessitent pas la réalisation d'une coproculture !

⇔ **La recherche de virus peut être indiquée :**

- Chez l'enfant ou la personne âgée (rotavirus / adénovirus)
- En cas d'épidémie collective (norovirus)
- Chez l'immunodéprimé
- En cas de retour de voyage (en 2nde intention)

*TIAC : Maladie à déclaration obligatoire à déclarer à l'ARS.

QUE RECHERCHE-T-ON ?

- ✓ **Salmonella +++**
- ✓ **Campylobacter ++**
- ✓ **Yersinia +**
- ✓ **Shigella**

⇒ Les autres pathogènes ne sont recherchés que dans certaines circonstances (voyage récent en pays tropical, syndrome cholériforme, diarrhée sanglante...).

« ! » Seuls des **renseignements cliniques** pertinents permettent d'orienter le microbiologiste vers la recherche d'agents pathogènes particuliers !

QUAND PRELEVER UNE COPROCULTURE ?

- ✓ **Dans les premiers jours** suivant le début des symptômes
- ✓ **Avant toute antibiothérapie**

QUE PRELEVER ?

- ✓ **Une seule coproculture** est généralement suffisante
- ✓ Prélever **un échantillon de selles** (de la taille d'une noix)
- ✓ Dans un **pot transparent** hermétique à coproculture

⇒ Partie **muco-purulente / sanglante à privilégier** en cas de présence
⇒ Prélèvement **à acheminer rapidement** au laboratoire